

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL *Formation initiale*

MODALITES DE LA FORMATION

DUREE : 2 journées (14 h)

PARTICIPANTS : 4 minimum et 10 maximum

RECYCLAGE : Le 1^{er} Maintien et Actualisation des Compétences doit intervenir au maximum dans les vingt quatre mois qui suivent la formation initiale et de même pour les suivants .

PUBLIC CONCERNE : Personnel désigné pour porter secours en cas d'accident

PRE-REQUIS : Maîtriser le français

ENCADREMENT : Formateur de SST

CERTIFICATION : Carte de SST nominative

TARIF : Établissement d'un devis sur demande

LIEU : Intra-entreprise

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif de la formation est de permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés, dans le cadre de l'entreprise.

Le rôle du sauveteur secouriste du travail :

- ▶ Protéger, examiner, faire alerter, secourir
- ▶ La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES

A l'issue de la formation le stagiaire est capable d'agir immédiatement en présence d'un accident dans une entreprise, en attendant l'arrivée des secours organisés.



CONTENU DE LA FORMATION

Présentation du sauvetage secourisme du travail
Rechercher les risques persistants pour **protéger**,
Examiner, pour faire alerter rapidement et secourir.

Alerter

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- de reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- d'identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée
- de supprimer, d'isoler le risque ou de soustraire la victime au risque sans s'exposer lui-même au risque.
- de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Secourir

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victime(s).

Évaluation des S.S.T.

Au cours de chaque séance pratique rappel des méthodes d'examens et justification des gestes enseignés.
Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la Formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Techniques : formation théorique et pratique

Matériel : Vidéo projecteur, mannequins, défibrillateur d'instruction, maquillage, kit de mise en situation.

NOS RECOMMANDATIONS

*Cet enseignement comprenant des exercices pratiques, prévoir une tenue décontractée.
Privilégier des chaussures plates.*

Les avantages FORSECURE

Formation très vivante mettant en scène des situations inspirées des risques liés à l'activité,
Un support pédagogique par stagiaire adapté au site,
Actualisation du registre de sécurité de l'entreprise.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Article R4224-15 du code du travail :

Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
 - 2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.
- Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.
Circulaire 289 du Cnss du 1er juin 1962 : Il serait souhaitable de doter chaque établissement d'un secouriste pour 10 ouvriers.

SAS FORSECURE

9 route de Sallebœuf

33750 SAINT GERMAIN DU PUCHTel : 0617873738

Siret : 819 833 047 00023 Activité : 8595 BTVA INTRACOM : FR36 818933047

N° de déclaration d'activité : 76340946134 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

V1 02/01/2022